

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

AVRIL 2022

Édité : le 02 mai 2022

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVE SUR SEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

AVRIL 2022

I. DELIBERATIONS :

Aucune délibération sur cette période.

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 202200405_P_050 du 05 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec Caroline LESAINTE pour l'organisation d'ateliers en visio-conférence sur la thématique du sommeil,

Décision n° 20220405_P_051 du 05 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec la mairie de Saint-Victor-Malesours pour la location de 2 gîtes municipaux dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle,

Décision n° 20220405_P_052 du 05 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec Caroline LESAINTE pour une conférence sur « Le sommeil des enfants, des adolescents et le nôtre »,

Décision n° 20220405_P_053 du 05 avril 2022 concernant la signature d'un avenant à la convention de prestation avec « Théâtre de nuit » dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle, Décision en complément de la décision 20220110_P_002,

Décision n° 20220407_P_054 du 07 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec ZOOMACOM pour l'organisation d'ateliers numériques en faveur des enfants du territoire des accueils de loisirs Pierre Royon, Ilojeux, les Galarés ainsi qu'une journée de sensibilisation pour les agents enfance et culture dans le cadre d'un appel à projet « Fonds Publics et Territoires »,

Décision n° 20220407_P_055 du 07 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec « Le Vert Plateau » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en pension complète avec activités pour un groupe de 24 enfants du territoire âgés de 6 à 8 ans,

Décision n° 20220408_P_056 du 08 avril 2022 concernant la signature d'un contrat de maintenance pour la plateforme élévatrice du pôle culturel de Saint-Didier-en-Velay,

Décision n° 20220408_P_057 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec « Centre Marchisio » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en pension complète pour un groupe de 24 enfants du territoire âgés de 9 à 11 ans,

Décision n° 20220408_P_058 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec le camping de Devesset » relative à l'organisation d'un camp enfance pour l'hébergement en camping pour un groupe de 24 enfants du territoire âgés de 9 à 11 ans,

Décision n° 20220408_P_059 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec le camping de Devesset » relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement en camping pour un groupe de 32 jeunes du territoire âgés de 12 à 14 ans,

Décision n° 20220408_P_060 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec « l'Association Sports Nature Devesset » relative à l'organisation de plusieurs activités lors d'un camp jeunesse pour un groupe de 32 jeunes du territoire âgés de 12 à 14 ans,

Décision n° 20220408_P_061 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec le camping de L'Imprévu relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement en camping pour un groupe de 32 jeunes du territoire âgés de 12 à 14 ans,

Décision n° 20220408_P_062 du 08 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec le camping de La Lône relative à l'organisation d'un camp jeunesse pour l'hébergement en camping pour un groupe de 32 jeunes du territoire âgés de 15 à 17 ans,

Décision n° 20220412_P_063 du 12 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec « l'Association Sports Nature Devesset » relative à l'organisation de plusieurs activités lors d'un camp enfance pour un groupe de 24 enfants du territoire âgés de 9-11 ans,

Décision n° 20220412_P_064 du 12 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec l'entreprise RD nettoyage pour l'entretien des locaux de l'accueil de loisirs et de Musica'ls à Aurec sur Loire,

Décision n° 20220413_P_065 du 13 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec « Loire Auvergne Location » pour la location d'un véhicule pendant les vacances de printemps à destination des jeunes du CISPD,

Décision n° 20220415_P_066 du 15 avril 2022 concernant la signature d'un contrat avec Alpes Contrôles pour la réalisation d'un diagnostic pollution sur l'ancienne friche industrielle ZA La Flachère sur la Commune d'Aurec-sur-Loire,

Décision n° 20220415_P_067 du 15 avril 2022 concernant la signature d'un contrat d'emprunt de 1 650 000,00 € avec la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin sur le Budget Annexe Immobilier Route de la Flachère Aurec sur Loire,

Décision n° 20220421_P_068 du 21 avril 2022 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'assainissement sur la commune d'Aurec-sur-Loire,

Décision n° 20220426_P_069 du 26 avril 2022 concernant la signature d'un contrat pour une mission d'études géotechniques relative à la restauration de la continuité écologique, la renaturation du cours d'eau Sambalou et sa mise en valeur,

Décision n° 20220427_P_070 du 27 avril 2022 concernant la signature d'une convention avec l'Association « le Fanfaron » pour l'organisation d'un spectacle « la ferme de Pépé Léon » dans le cadre de la saison culturelle 2021-2022,

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 20220412_B_045 du 12 avril 2022 concernant l'Association Nationale des Maires de France : Cotisation 2022,

Décision n° 20220412_B_046 du 12 avril 2022 concernant le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre : Adhésion 2022,

Décision n° 20220412_B_047 du 12 avril 2022 concernant le CIPRO 43 : Adhésion 2022,

Décision n° 20220412_B_048 du 12 avril 2022 concernant la signature de la convention spéciale de déversement des effluents non domestiques de l'établissement FERCILEC,

Décision n° 20220412_B_049 du 12 avril 2022 concernant Livres au Village : Subvention 2022,

Décision n° 20220426_B_050 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre de l'aménagement et de l'équipement du Pôle Economique et d'Usages Numériques d'Aurec sur Loire,

Décision n° 20220426_B_051 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'aménagement et de l'équipement du Pôle Economique et d'Usages Numériques d'Aurec sur Loire dans le cadre de la DSIL 2022,

Décision n° 20220426_B_052 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne dans le cadre de l'aménagement des berges de Lherbret à Saint Just Malmont,

Décision n° 20220426_B_053 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre de l'aménagement des berges de Lherbret à Saint Just Malmont,

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »

1 Place de l'Abbaye

43140 LA SEAUVESURSEMENE

Tel : 04 71 75 69 50

Fax : 04 71 61 05 36

E-Mail : accueil@loire-semene.

Décision n° 20220426_B_054 du 26 avril 2022 concernant la convention de partenariat à passer avec le Lycée George Sand d'Yssingeaux dans le cadre du Déploiement de 3 parcours « Chasses aux trésors du patrimoine de Loire Semène »,

Décision n° 20220426_B_055 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre des travaux de réhabilitation du Musée de la Faulx à Pont Salomon,

Décision n° 20220426_B_056 du 26 avril 2022 concernant la validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre des travaux de réhabilitation du Musée de la Faulx à Pont Salomon,

Décision n° 20220426_B_057 du 26 avril 2022 concernant la convention de co-réalisation à passer avec la Comédie de Saint Etienne et la Mairie de Saint Ferréol d'Auroure pour l'organisation du spectacle « Bizaravar »,

IV. ARRETES :

Aucun arrêté non nominatif sur cette période.